

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Numéro 33 - Mars 2018



Activité des exploitations forestières et des scieries en 2016

Plus importante récolte depuis 2007

En 2016, en Bourgogne-Franche-Comté, la récolte de bois commercialisée par les professionnels s'élève à 4,85 millions de m³ de bois ronds. Si les volumes de bois d'œuvre sont stables, ceux du bois de trituration et de bois énergie sont orientés à la hausse. La région scie 17 % des volumes nationaux et produit un quart des sciages de feuillus. La production de bois sous rails continue de croître tandis que celle de merrains demeure stable. Le Doubs et la Nièvre sont les principaux départements de récolte et de sciage.

Que ce soit pour l'activité d'exploitation forestière ou de sciage, l'essentiel de la production est concentrée dans les grandes unités.

En 2016, 547 entreprises dont 469 ayant une activité d'exploitation forestière et 194 ayant une activité de scierie ont leur siège dans la région. Elles représentent 15 % des entreprises françaises du secteur. Depuis 2010, le nombre d'unités ayant uniquement une activité de sciage a diminué de 20 % et celui des entreprises ayant les deux activités de 10 %. À l'inverse, le nombre d'entreprises exerçant la seule activité d'exploitation forestière progresse de 5 %.

Les exploitations forestières sont souvent de petite taille : 57 % d'entre elles coupent annuellement moins de 1 000 m³ et cumulent à peine 2 % de la récolte. À l'opposé, quarante-cinq exploitations forestières récoltent plus de 20 000 m³, représentant 10 % des entreprises. Leur poids dans la récolte régionale est en croissance. Si elles ont assuré les deux tiers de la récolte en 2010, ce volume atteint les trois quarts en 2016. Globalement, la récolte moyenne des exploitations forestières régionales est de 8 300 m³/an, nettement inférieure à la moyenne française de 13 100 m³.

La production des sciages dans la région est également très concentrée. Douze scieries avec une production annuelle unitaire supérieure à 20 000 m³, ont produit la moitié des sciages. Les trois scieries les plus importantes concentrent à elles seules un tiers de la production régionale. À l'opposé, 36 % des unités sciennent moins de 1 000 m³ chacune et repré-

sentent moins de 2 % de la production. En moyenne annuelle par entreprise, les volumes sciés dans la région sont supérieurs à la moyenne française avec respectivement 7 000 m³ et 5 300 m³.

2016, plus forte récolte des neuf dernières années

En 2016, hors auto-consommation, 4,85 millions de m³ de bois ont été récoltés en Bourgogne-Franche-Comté. Après la diminution enregistrée en 2015, la récolte régionale progresse (+ 2,3 %). C'est aussi la récolte la plus importante depuis 2007. Cette récolte constitue 13 % du volume national et place la région au 4^{ème} rang derrière Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec 2,31 millions de m³ de bois issus de forêts certifiées gérées durablement, ce volume est en augmentation par rapport à celui de l'année précédente. La part certifiée dans la récolte totale atteint 48 %, inférieure de

6 points à la moyenne nationale. La Bourgogne-Franche-Comté se place au 4^{ème} rang des régions françaises pour la part certifiée.

Avec 346 350 m³ vendus à l'étranger, 7 % de la récolte régionale est exportée. La région se classe en troisième position avec l'Occitanie pour la part de la récolte exportée et occupe la seconde place nationale derrière Grand Est, pour le volume exporté. Si au niveau national, les volumes livrés hors France métropolitaine sont en diminution de 8 % en un an, les volumes régionaux eux progressent de 10 %. Contrairement aux années précédentes, les volumes exportés de bois de trituration dépassent les volumes de bois d'œuvre.

Sur les 4,85 millions de m³ récoltés, 70 % l'ont été par des exploitants ayant leur siège dans la région. Près de 56 % de la récolte valorisée par les entreprises implantées hors Bourgogne-Franche-Comté l'ont été par des exploitants d'Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est. Parallèlement, les exploitants forestiers régionaux ont prélevé

Recul important des scieries depuis 2010

Nombre d'entreprises ayant leur siège en BFC	2010	2016	Évolution 2016/2010	France Évolution 2016/2010
Exploitation forestière sans scierie	337	353	4,7 %	- 14,0 %
Scierie sans exploitation forestière	98	78	- 20,4 %	- 16,9 %
Exploitation forestière et scierie	129	116	- 10,1 %	- 16,6 %
Total	564	547	- 3,0 %	- 15,2 %

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2010 et 2016

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

497 950 m³ de bois, principalement dans ces régions limitrophes. Le solde des flux avec les autres régions est déficitaire de 959 450 m³. Cependant, ce constat peut être tempéré par le fait que des coopératives forestières ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Centre-Val-de-Loire, possèdent des unités de production dans la région. Par ailleurs 7 % du bois a été récolté par des exploitations dont le siège est à l'étranger.

Hausse des volumes de bois de trituration et de bois énergie

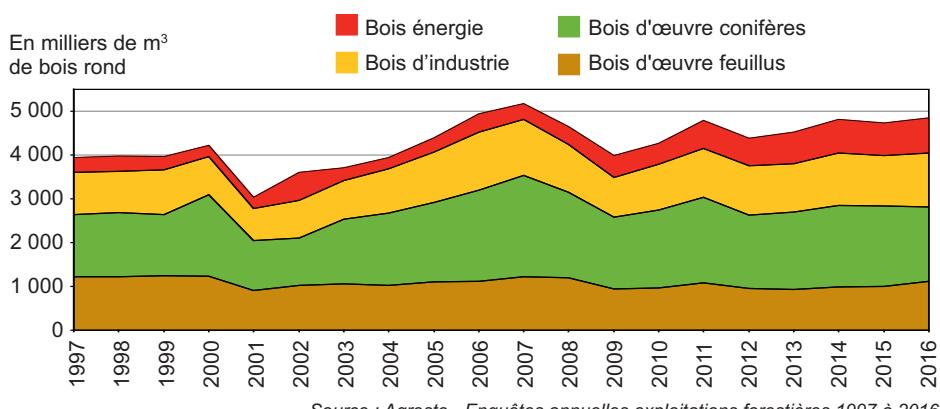
Durant l'année 2016, 2,81 millions de m³ de grumes et de billons destinés au sciage ont été prélevés des forêts régionales, soit 15 % du bois d'œuvre français. Représentant près des trois cinquièmes de ce volume, la récolte de résineux, aussi bien de douglas que de sapin-épicéa, est en nette diminution. À l'inverse, la récolte de feuillus progresse de 13 % en raison notamment d'une hausse importante des volumes de chênes (+ 20 %) dont la valeur a fortement augmenté sur les marchés. La récolte de hêtres est stable. Avec 1/5 de la récolte nationale de feuillus, la région occupe le second rang, devancée par la région Grand Est.

Classement des principales régions productrices de bois d'œuvre en 2016

Chêne	
France : 2 352 548 m ³ ronds	
Bourgogne-Franche-Comté	28 %
Grand Est	22 %
Centre-Val-de-Loire	11 %
Hêtre	
France : 1 034 901 m ³ ronds	
Grand Est	49 %
Bourgogne-Franche-Comté	23 %
Normandie	11 %
Douglas	
France : 2 346 320 m ³ ronds	
Auvergne-Rhône-Alpes	38 %
Bourgogne-Franche-Comté	22 %
Nouvelle-Aquitaine	16 %
Sapin épicéa	
France : 6 362 949 m ³ ronds	
Auvergne-Rhône-Alpes	37 %
Grand Est	21 %
Bourgogne-Franche-Comté	17 %

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières 2016

Une récolte de bois orientée à la hausse



Avec 1,16 million de m³ récoltés, le bois de trituration, utilisé pour la fabrication de pâtes à papier ou de panneaux de particules agglomérées, représente près du quart du volume total. Tirée par la forte hausse de la récolte régionale de bois de trituration de conifères, la récolte totale progresse de 7 %. À l'inverse, celle des feuillus est stable. La région fournit 12 % des bois de trituration français, occupant ainsi la troisième place régionale, devancée par Nouvelle-Aquitaine et Grand Est. La récolte nationale est en baisse de près de 2 %. Le bois énergie est commercialisé par les entreprises à hauteur de 797 750 m³. Malgré une progression

du volume (+ 7 %), sa part dans la récolte régionale demeure stable (16 %). Depuis 2010, le marché des plaquettes est en fort développement. Leur volume continue sa progression importante (+ 18 %) bien que moindre que l'an dernier. En 2016, les plaquettes constituent 36 % de la récolte de bois énergie contre un cinquième en 2013.

Les trois quarts des volumes sciés sont issus des conifères

La production régionale de sciages, bois sous rails et merrains s'élève à 1,37 millions de m³ en 2016, en progression de 3,4 % par rapport à 2015.

Forte progression de la récolte de chênes

Volume récolté En m ³ de bois rond	2016	Évolution 2016/2015 (en %)	Part BFC/France (en %)
Feuillus	1 119 868	+ 12,6	20,7
dont chêne	661 263	+ 19,9	28,1
dont hêtre	234 998	+ 0,6	22,7
Conifères	1 689 852	- 8,3	12,2
dont sapin et épicéa	1 079 487	- 10,6	17,0
dont douglas	520 943	- 9,6	22,2
Total bois d'œuvre	2 809 720	- 0,9	14,6
dont gestion durable	1 365 035	+ 3,3	12,7
dont exports	151 002	+ 4,8	12,4
Feuillus	550 781	- 0,9	12,7
Conifères	605 297	+ 15,4	10,8
Total bois de trituration	1 156 078	+ 7,0	11,6
dont gestion durable	524 281	+ 11,4	9,3
dont exports	171 726	+ 37,4	14,9
Autres bois d'industrie	81 734	+ 16,2	13,5
Bois énergie	797 735	+ 6,5	9,9
Total exploitation forestière	4 845 267	+ 2,3	12,8
dont gestion durable	2 310 086	+ 6,5	11,3
dont exports	346 350	+ 9,9	13,8

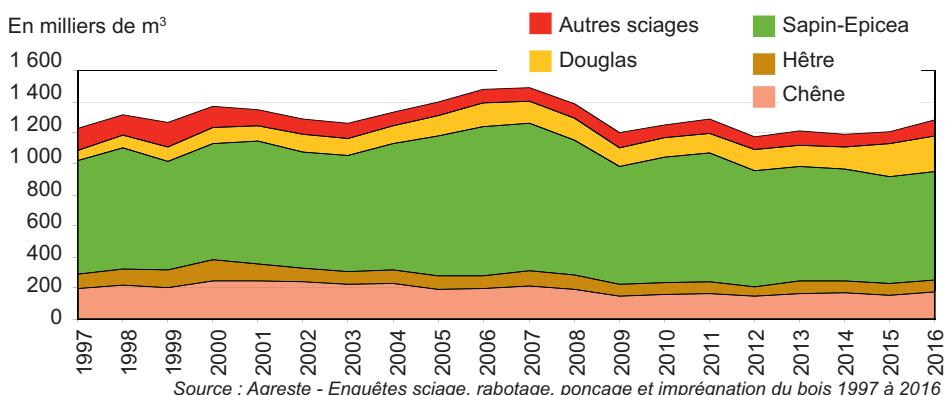
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières 2015 et 2016

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Cette augmentation provient aussi bien des sciages de conifères que des sciages de feuillus. Avec 17 % des volumes nationaux sciés, la Bourgogne-Franche-Comté est la 4^{ème} région française. Elle produit près du quart des sciages de feuillus nationaux et 15 % des sciages de conifères. Dans la région, 28 % des sciages sont éco-certifiés, soit 7 points de moins que la moyenne française. Toutefois cette part se situe dans la moyenne des régions françaises si on enlève le poids lourd Nouvelle-Aquitaine, largement présent dans la parqueterie certifiée.

Les sciages de conifères sont majoritaires avec une domination du sapin épicea. En 2016, si les volumes de sapin épicea sont stables, ceux de douglas ont augmenté de 7,8 %. Les sciages de feuillus ont progressé de 7,2 %. Cette évolution est largement portée par le chêne, essence principalement sciée devant le hêtre. Avec 78 300 m³, soit 10 % de plus qu'en 2015, la Bourgogne-Franche-Comté est la première région productrice de bois sous rails devant Nouvelle-Aquitaine (35 750 m³). La Nièvre dont les volumes sont en forte augmentation, occupe désormais le premier rang devant la Haute-Saône. La production de merrains est stable. La région se classe à la 3^{ème} place avec 10 900 m³, devancée par Nou-

Nette reprise des sciages de conifères



Conjoncture nationale Commerce extérieur, bois et dérivés en 2016

Après deux années de légère amélioration, le solde commercial de la filière bois se dégrade de nouveau en 2016. Le déficit s'accroît de 2 % et s'établit à 5,9 milliards d'euros. Les importations atteignent 15,3 milliards d'euros et les exportations 9,4 milliards d'euros. Cette dégradation du solde commercial provient principalement du secteur des meubles et sièges en bois avec un déficit en hausse de 6 %. Le solde commercial est aussi déficitaire pour le secteur des papiers et des cartons et pour les produits du travail mécanique du bois. À l'inverse, le déficit des pâtes de bois et vieux papiers se réduit de 27 %. L'excédent des bois ronds (148 millions d'euros), signe de l'exportation de matière première, se réduit de 14 %. Après deux années de forte augmentation, les exportations de bois ronds régressent de 8 %, les importations restant stables. Les échanges diminuent fortement pour les feuillus tempérés et principalement pour les chênes. Les exportations de conifères confirment leur tendance à la baisse. Le solde commercial des sciages s'améliore de 2 % sur un an mais reste largement déficitaire. Ce solde de - 429 millions d'euros est constitué principalement par le déficit des sciages de conifères. Le solde commercial des sciages de feuillus tempérés, toujours excédentaire, s'accroît de 12 % grâce aux exportations de sciages de chênes qui augmentent plus vite que les importations.

Forte augmentation des sciages de douglas

Volume de bois scié En m ³	2016	Évolution 2016/2015 (en %)	Part BFC/France (en %)
Sciages de feuillus			
dont chêne	308 816	+ 7,2	23,5
dont hêtre	172 737	+ 5,9	28,4
Sciages de conifères	77 099	+ 2,3	19,8
dont sapin et épicea	976 951	+ 2,6	15,3
dont douglas	700 312	-	19,7
Total sciages	230 787	+ 7,8	24,3
	1 285 767	+ 3,7	16,5
Total sciages	344 492	+ 57,8	12,8
dont exports	94 608	+ 21,4	12,0
Bois sous rails, merrains	89 198	+ 10,2	39,0
dont exports	34 713	+ 14,7	44,0
Total sciages, bois sous rails, merrains	1 374 965	+ 3,4	17,3
Total sciages, bois sous rails, merrains	379 350	+ 65,2	13,7
dont exports	129 321	+ 19,5	15,1
Produits connexes commercialisés (en tonnes)	1 242 151	- 5,4	16,3
dont produits destinés à la trituration	514 946	- 11,5	17,3
dont autres utilisations	727 205	- 0,6	15,6

Source : Agreste - Enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2015 et 2016

Extrait d'Agreste Conjoncture -
Infos rapides bois et dérivés avril 2017

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Zoom sur les départements

Près du quart des exploitations forestières sont situés dans le Doubs. Elles réalisent 18,4 % de la récolte régionale plaçant ainsi le département en première place devant la Nièvre (32 entreprises et 16,6 % de la récolte). Cependant, les volumes récoltés dans le Doubs sont en baisse de 5 %. La récolte régionale progresse de 2,3 %, portée par trois départements : le Jura (+ 19 %), la Côte-d'Or (+ 10 %) et dans une moindre mesure la Nièvre (+ 4 %). Excepté en Haute-Saône où la récolte est stable, les autres départements enregistrent une diminution de leur récolte.

Le Doubs est largement spécialisé dans le bois d'œuvre issu des conifères (un tiers de la récolte régionale). La Haute-Saône est quant à elle le premier département régional pour la récolte de bois d'œuvre feuillus avec un quart des volumes suivi par la Nièvre (15 %).

Ces deux départements récoltent 45 % des volumes de chêne. Seconde es-

Le Doubs et la Nièvre en tête pour la récolte de bois

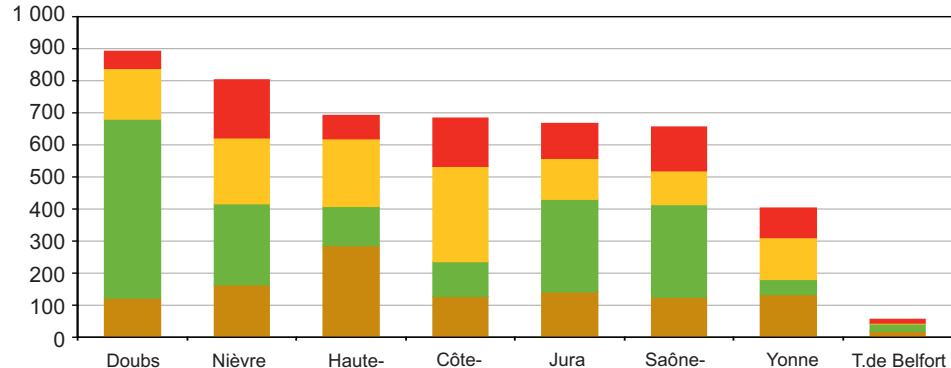
En millions de m³ de bois rond

Bois énergie

Bois d'œuvre conifères

Bois d'industrie

Bois d'œuvre feuillus



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2016

sence en feuillus, le hêtre est issu pour 35 % de la Haute-Saône. La récolte de peupliers provient essentiellement de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne. Pour les conifères, près de la moitié de la récolte de douglas est issue de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Le sapin épicea est majoritairement ré-

colté dans le Doubs et le Jura. La Côte-d'Or est plus spécialisée dans le bois d'industrie. Elle réalise un quart de la récolte de bois de trituration. La Nièvre fournit plus d'un cinquième du volume de bois énergie suivie par la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire.

Récolte départementale de bois en Bourgogne-Franche-Comté

En m ³ bois rond	Bois d'œuvre	Poids du département	Bois d'industrie	Poids du département	Bois énergie	Poids du département	Récolte totale de bois	Poids du département
Côte-d'Or	236 034	8,4%	296 607	24,0%	149 593	18,8%	682 234	14,1%
Doubs	681 909	24,3%	157 881	12,8%	51 039	6,4%	890 829	18,4%
Jura	431 886	15,4%	125 703	10,2%	108 446	13,6%	666 035	13,7%
Nièvre	415 996	14,8%	206 737	16,7%	179 747	22,5%	802 480	16,6%
Haute-Saône	408 932	14,6%	210 759	17,0%	72 530	9,1%	692 221	14,3%
Saône-et-Loire	414 736	14,8%	105 747	8,5%	133 818	16,8%	654 301	13,5%
Yonne	179 879	6,4%	130 578	10,5%	92 511	11,6%	402 968	8,3%
Territoire de Belfort	40 348	1,4%	3 800	0,3%	10 052	1,3%	54 200	1,1%
Bourgogne-Franche-Comté	2 809 720	100,0%	1 237 812	100,0%	797 735	100,0%	4 845 269	100,0%

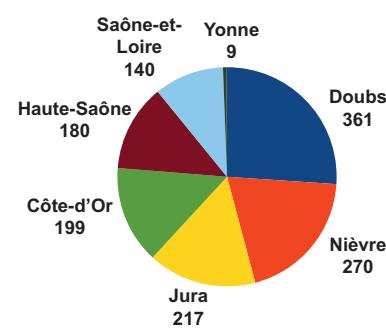
Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2016

L'activité de sciage est très présente dans le Doubs et la Nièvre avec respectivement 26 % et 20 % des volumes régionaux sciés. Cependant, le Doubs concentre un quart des scieries régionales et la Nièvre 9 %. Les scieries dans la Nièvre ont une capacité de sciage nettement plus élevée que dans le Doubs. La progression de l'activité de sciages dans la région provient de trois départements : la Côte-d'Or, la Haute-Saône et la Nièv-

vre. Près de la moitié des sciages de sapin et épicea est effectuée dans le Doubs. Les deux tiers des sciages de douglas ont lieu en Côte-d'Or et dans la Nièvre. La moitié des volumes sciés de chêne proviennent de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. La Haute-Saône concentre aussi les trois cinquièmes des sciages de hêtre. Sui vant les sciages, la moitié des volumes de produits connexes sont issus du Doubs et de la Nièvre.

Un quart des sciages dans le Doubs

En milliers de m³ de bois rond



Source : Agreste - Enquête sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2016

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Faits marquants 2016

Éléments de conjoncture régionale

L'année 2016 a marqué un retour progressif de la demande, après plusieurs années de crise. Avec des prix de marché relativement attractifs, les bois d'œuvre aussi bien feuillus que résineux ont trouvé preneurs. Le dynamisme des marchés export et merrain, pour la région, a fait s'envoler les cours des chênes de belle qualité, avec une demande très présente pour des volumes mis en marché en stagnation. Moins dynamiques, les marchés du bois d'industrie et du bois énergie souffrent d'une concurrence accrue (bois recyclés notamment) et d'une succession d'hivers doux.

Appel à projets « Innovation et investissements pour l'amont forestier » : un projet retenu en Bourgogne-Franche-Comté

Fin 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de la forêt et du bois (PNFB), le ministère en charge de l'agriculture lançait un appel à projets pour accompagner financièrement les projets d'investissement innovants et collectifs, répondant aux objectifs inscrits dans le PNFB et notamment celui relatif à la mobilisation de bois.

En Bourgogne-Franche-Comté, le projet porté par l'École nationale supérieure d'arts et métiers de Cluny (ENSA) – centre de Cluny) a été retenu. Ce projet s'intéresse au douglas, essence bien implantée dans les massifs du Morvan, du Clunisois et du Beaujolais. Arrivant rapidement à maturité, le douglas constraint certains propriétaires à livrer des bois gros, voire très gros. Actuellement délaissés par les scieries, qui leur préfèrent des lots plus jeunes et plus homogènes, ces gros bois sont pourtant un gisement à ne pas négliger. Pour mieux valoriser techniquement et économiquement cette ressource, l'ENSA a orienté ses travaux de recherche sur de nouveaux procédés de déroulage. Le principal objectif du projet lauréat vise à mettre au point de nouveaux modèles pour mieux connaître et optimiser les propriétés mécaniques de panneaux Lamibois-LVL en fonction du procédé, spécifiquement pour les gros bois de douglas.

Actualités

Contrat forêt bois régional

En 2017, l'Etat, la Région et l'interprofession FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté ont poursuivi le travail engagé en 2016 d'écriture du Contrat forêt-bois régional. Au terme d'un large travail de concertation, qui a réuni près de 150 participants dans toute la région, les grands axes de la stratégie régionale 2018-2028 ont été dégagés :

- dynamiser la production de bois d'œuvre pour répondre en quantité et en qualité à une demande régionale en augmentation ;
- sensibiliser davantage les propriétaires privés à la gestion forestière ;
- réinvestir dans l'amélioration des peuplements forestiers ;
- initier des groupements de gestion à l'échelle des massifs ;
- mieux intégrer la gestion de la faune sauvage dans les pratiques forestières ;
- mieux intégrer le changement climatique dans les itinéraires sylvicoles ;
- préserver davantage les sols, l'eau et la biodiversité ordinaire ;
- accompagner les entreprises dans leurs projets de modernisation ;
- soutenir la recherche et les projets inter-entreprises ;
- augmenter la part du bois dans la construction en privilégiant la ressource régionale ;
- investir dans la formation des jeunes, des salariés et des cadres ;
- mieux communiquer sur la forêt, le bois et la filière.

Le contrat forêt-bois régional sera officiellement approuvé courant 2018. Les politiques d'intervention de l'Etat et de la Région s'accorderont aux objectifs de ce nouveau contrat. Les documents qui encadrent la gestion des forêts publiques et privées seront eux aussi modifiés pour intégrer les orientations du contrat forêt-bois régional.

La fusion des régions se concrétise aussi pour les structures des partenaires acteurs de la filière

Suite à la fusion des régions, l'année 2016 a été marquée par la création du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté avec en son sein un nouveau service régional dédié à la forêt et au bois, le SRFOB.

En 2017, les principales structures de la filière forêt bois des deux anciennes régions ont également fusionné :

- le Centre régional de la propriété forestière (CRPF),
- l'Office national des forêts (ONF),
- l'interprofession FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, issue de la fusion d'APROVALBOIS en Bourgogne et de l'ADIB en Franche-Comté,
- l'Union régionale des communes forestières...

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Brèves

Le projet SILVA NUMERICA, porté au niveau régional par l'enseignement agricole avec de nombreux partenaires, a été retenu au niveau national dans le cadre des projets d'investissements d'avenir (PIA).

Il vise à créer une plateforme numérique innovante de formation pour enseigner à des collégiens, lycéens et étudiants de la filière forêt bois, les savoirs liés à la compréhension et la gestion d'un écosystème vivant (gestion des peuplements forestiers et des chantiers forestiers...).

EUROFOREST, le « salon forêt-bois en pleine nature », qui a lieu tous les 4 ans à l'initiative de l'interprofession FIBOIS et de la coopérative forestière Bougogne Limousin, se tiendra les 21, 22 et 23 juin 2018 à Saint-Bonnet-de-Joux (71).

Sources

Le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt effectue chaque année une enquête de branche auprès des entreprises qui ont exercé :

- soit, **une activité d'exploitation forestière** à titre principal ou secondaire. Les exploitants forestiers sont les propriétaires des coupes achetées sur pied ou issues de leurs propriétés et qui en assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri et le transport. Ils approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou vendent le bois, directement ou par l'intermédiaire d'un courtier ou négociant, à un utilisateur industriel de première transformation ou aux particuliers (bois de chauffage).

- soit, à titre principal ou secondaire, **une activité de fabrication de sciages** bruts, de sciages rabotés, aboutés ou poncés de plus de 6 mm d'épaisseur, de merrains ou bois sous rails non imprégnés, de lames pour parquets et lambris, moulures, baguettes et panneaux pour parquets, de fibre, laine, farine de bois, de bois injectés ou imprégnés et des produits connexes de ces activités.

Pour en savoir plus

« La filière forêt-bois en Bourgogne-Franche-Comté : état des lieux », édition 2017
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/La-filiere-foret-bois-en-Bourgogne>



Consultez le site internet de la Draaf pour accéder aux séries annuelles sur la récolte et les sciages :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Foret-Bois,220>

Étude nationale : « Recolte de bois et production de sciages en 2016 », Agreste Primeur n°349

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur349.pdf>

Définitions

Le bois d'œuvre est une grume ou bille de bois de qualité et de dimension suffisante pour être sciée, tranchée ou déroulée.

Le bois d'industrie est un bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier, des panneaux de particules agglomérées (bois de Trituration) et poteaux.

Un merrain est une planche de chêne qui sert à la fabrication de tonneaux.

Le bois sous rails est le bois utilisé pour la fixation des rails de chemin de fer. Il est également commercialisé sur le marché porteur des traverses « paysagères ».

Le bois énergie est le nom donné à toutes les applications combustibles. Il se présente sous quatre formes essentielles : les produits connexes de scieries (sciures, copeaux, écorces...), les granulés de bois, les plaquettes forestières et le bois bûche.

Le mètre cube de bois rond est le volume du produit de l'exploitation forestière avant toute transformation. Il correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf.bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Nadine Viatte avec la participation du SERFOB (Nicolas Aury, Jean-Denis Noirot, Catherine Mercier)
Composition, Impression : DRAAF/SRISE
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2018

